

## Réforme du crédit à la consommation et du surendettement

La loi n° 2010-737 du 1<sup>er</sup> juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation a été publiée au Journal Officiel de la République du 2 juillet 2010. Ce texte vise à rendre le crédit à la consommation plus responsable afin de lutter contre le surendettement et transpose la directive européenne 2008/48/CE du 23 avril 2008 sur le crédit à la consommation.

Les principales dispositions de la loi entreront en vigueur au fur et à mesure de la publication des décrets d'application selon le calendrier présenté par Mme Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi :

- **juillet-août 2010** : suppression des pénalités libératoires versées au Trésor par les personnes en interdictions bancaires pour obtenir la radiation du fichier central des chèques ; création du comité de préfiguration chargé de la remise du rapport sur la création d'un registre national des crédits (fichier positif) ;
- **septembre 2010** : encadrement de la publicité ; développement du microcrédit ; choix donné aux consommateurs en matière d'assurance emprunteur ; encadrement des rachats de crédit ;
- **novembre 2010** : réforme du surendettement et du FICP avec la réduction de la durée des plans de surendettement de 10 à 8 ans, le raccourcissement de 6 à 3 mois des délais pour décider de l'orientation des dossiers, la suspension automatique des voies d'exécution à la recevabilité du dossier et interdiction pour le débiteur de payer les dettes nées avant la recevabilité, l'obligation d'assurer la continuité des services bancaires lorsqu'un client dépose un dossier de surendettement, le raccourcissement des durées d'inscription au FICP de 8 à 5 ans ;
- **avril 2011** : réforme du taux d'usure pour le crédit à la consommation par le passage d'un système de taux d'usure dépendant de la nature du crédit à un système fondé sur le montant des crédits pour réduire les taux d'usure et encourager le développement du crédit amortissable ;
- **mai 2011** : encadrement du crédit renouvelable ; choix laissé au consommateur sur le type de crédit (amortissable ou renouvelable) pour un achat supérieur à 1 000 euros en magasin ou sur Internet ; obligations pré-contractuelles (obligation pour le prêteur de consulter le Fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers pour vérifier la solvabilité de l'emprunteur, établissement d'une fiche de dialogue par les cocontractants pour les crédits souscrits sur le lieu de vente ou à distance, allongement de la durée du délai de rétraction de 7 à 14 jours) ; interdiction de conditionner les avantages commerciaux à l'utilisation à crédit des cartes de fidélité et ouverture de la possibilité de régler au comptant, l'utilisation de la fonction de crédit de la carte nécessitant l'accord exprès du consommateur.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Echange de valeurs au niveau européen (projet SEPA)

Lors de sa réunion du 3 juin 2010, le Comité national SEPA a examiné l'état de la migration à SEPA en France. Il a pris note des efforts considérables des administrations qui assureront dès début 2011 une part très significative des virements SEPA et confirmé le lancement du prélèvement SEPA en France dès le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

### Frais bancaires

MM. Georges Pauget et Emmanuel Constans ont remis à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, le 8 juillet 2010, le rapport sur la tarification des services bancaires. Le rapport préconise notamment :

- d'accroître la lisibilité, la transparence et la comparabilité des frais bancaires (établissement d'une liste standardisée des 10 principaux tarifs bancaires en tête des plaquettes tarifaires, mission d'évaluation et de suivi des tarifs bancaires confiée au CCSF y compris sur les tarifs outre-mer) ;
- d'aider les clients les plus vulnérables à maîtriser leurs frais bancaires (proposition d'un pack sécurité comprenant une carte de paiement à autorisation systématique plutôt qu'un chéquier, développement des systèmes d'alerte par SMS ou email) ;
- de mettre en place une nouvelle génération de forfaits bancaires (packages) plus adaptés aux besoins des consommateurs ;
- d'améliorer le traitement des incidents de paiement, notamment pour les clientèles fragiles afin de réduire les frais associés.

Le rapport est disponible à l'adresse suivante : [http://www.economie.gouv.fr/services/rap10/100708\\_rap\\_Pauget\\_Constans.pdf](http://www.economie.gouv.fr/services/rap10/100708_rap_Pauget_Constans.pdf)

### Application du RSA outre-mer

L'ordonnance n° 2010-686 du 24 juin 2010 portant extension et adaptation dans les départements d'outre-mer, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon de la loi n° 2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion a été publiée au J. O. du 25 juin 2010. Elle entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

### Publications de l'IEDOM

A l'occasion de la sortie des rapports annuels de l'IEDOM et de l'IEOM au titre de l'exercice 2009, M. Yves Barroux, directeur général de l'IEDOM et de l'IEOM a présenté une synthèse des principales évolutions ayant affecté les économies ultramarines ainsi que les premières tendances de l'année 2010 lors d'une conférence de presse organisée le 23 juin 2010 au siège des Instituts d'émission à Paris.

Le rapport annuel et les monographies géographiques de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon sont disponibles sur notre site Internet [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr). Celles relatives à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin seront diffusées en septembre.

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Indicateurs de vulnérabilité des ménages

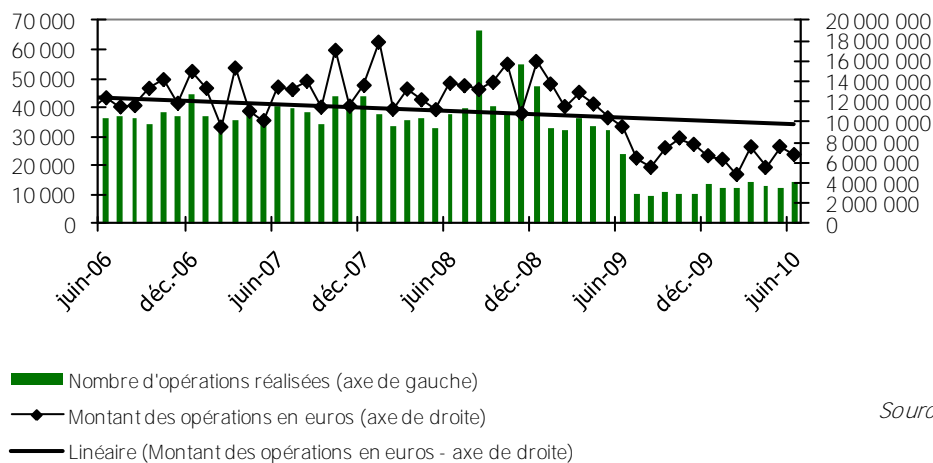
En juin 2010, le Fichier central des chèques (FCC) de la Banque de France n'a enregistré que deux incidents de paiement sur chèques. Au deuxième trimestre 2010, sept incidents ont été recensés, soit quatre incidents de moins par rapport au second trimestre 2009. Par ailleurs, seul un retrait de carte bancaire a été enregistré en juin, le cumul annuel s'établissant à neuf décisions de retrait. Enfin, l'archipel comptait 27 personnes physiques en interdiction bancaire, soit quatre de moins qu'en juin 2009.

## Surendettement

Aucune déclaration de surendettement n'a été déposée auprès de la commission d'examen des situations de surendettement de Saint-Pierre-et-Miquelon depuis décembre 2007. Au total 33 dossiers ont été soumis à la commission depuis mars 2002.

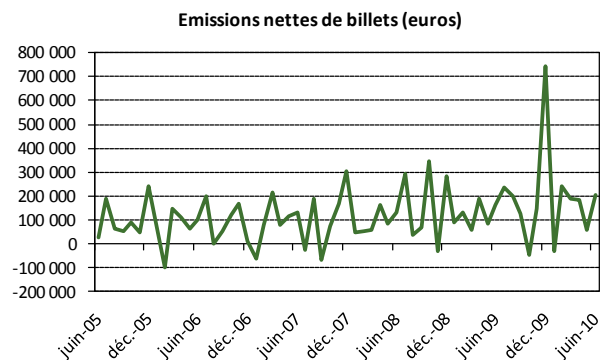
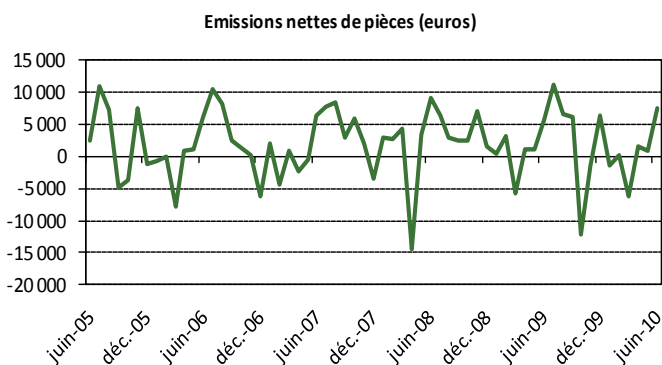
## Recul de la valeur et du volume des opérations de compensation

Au second trimestre 2010, la valeur des opérations de compensation (19,75 millions d'euros) a fléchi de 37,6% par rapport à la même période en 2009. Le nombre d'opérations réalisées (39 208) est également en repli (-56,6 %) en raison notamment de la diminution du nombre de participants à la compensation liée à la fusion des deux principaux établissements de crédit (Banque des Iles et Crédit Saint-Pierrais) intervenue en juin 2009.



## Circulation fiduciaire

Fin juin 2010, les émissions nettes cumulées de billets (pré-alimentation de décembre 2001 comprise) s'élevaient à 13,678 millions d'euros (pour un volume de 352 889 billets), en progression de 19,7% sur un an. Pour leur part, les émissions nettes cumulées de pièces (pré-alimentation comprise) s'élevaient à 0,403 million d'euros (pour un volume de 2,286 millions de pièces), en progression de 5,0% en glissement annuel.



# BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

---

## Création d'un Groupement d'intervention régional concurrence sur l'archipel

Ce GIRC aura pour objectifs la régulation des marchés et la protection économique des consommateurs. Le service de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes assurera le secrétariat du GIRC.

## Recherches d'hydrocarbures dans la ZEE française

Deux permis de recherche en hydrocarbures dans la ZEE française ont été publiés au *Journal Officiel de l'UE*. Ces demandes ont été déposées en 2009 par la société Conocophillips Canada pour le « permis de Langlade » (547 km<sup>2</sup>) et par la société Bardoil Energy SPM pour le « permis d'Hermine » (1 312 km<sup>2</sup>).

## Signature d'un accord entre France télévision et Radio Canada

Lors de la dernière rencontre de la Communauté des Télévisions Francophones se tenant à Québec du 18 au 21 mai 2010, France télévision et Radio Canada ont signé une convention afin de favoriser la mise en commun de certains programmes entre Radio Canada Acadie et RFO Saint Pierre et Miquelon.

## Arrivée du « Jeune France » sur l'archipel

Le nouveau bateau chargé d'assurer la liaison entre Saint-Pierre et Langlade est arrivé sur l'archipel le vendredi 18 juin 2010, et est entré en service immédiatement. Le « Jeune France » est ainsi le seul bateau de transport de passagers à assurer des rotations entre Saint-Pierre et Miquelon-Langlade en raison de l'indisponibilité du navire le « Cabestan ». Ce dernier doit en effet subir une série de modifications en cale sèche à Terre-Neuve avant de pouvoir prendre la mer.

## Evolutions dans le transport maritime de fret

Sur la ligne Halifax-Saint Pierre, le « Dutch Runner » a été remplacé par le « Svendborg », en provenance de Gibraltar, qui a entamé ses rotations début juillet. En parallèle le porte-conteneur « l'Aldona » reprendra ses liaisons avec Miquelon et Terre-Neuve suite à la levée de la saisie le concernant. Ces deux navires sont affrétés par TMS / TMSI.

## Saison de pêche au saumon décevante

La saison de pêche au saumon, qui prend fin à la mi-juillet, s'avère particulièrement décevante pour les pêcheurs de l'archipel. Le total des prises est en effet moindre que les années précédentes.

## Evolution du dollar canadien

Depuis le début de l'année 2010, le cours moyen de la devise canadienne a fortement augmenté (+17,4%). Le cours du dollar canadien a ainsi progressé de 24,4% sur les 12 derniers mois, pour atteindre un taux moyen de 0,7890 EUR/CAN en juin 2010.



Source : banque-france.fr

## LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Source : Préfecture)	Prix à la <b>consommation</b> – 2 <sup>e</sup> trimestre 2010 (Indice base 100 : décembre 2002)	-	+3,48 %	+3,80% <i>Par rapport à juin 2009</i>
		Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
<b>Emploi</b> (Source : DTEFP)	<b>Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1)</b> Mai 2010 :	266	+1,1 %	+5,1 %
	<b>Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés</b> Mai 2010 :	196	-30,5 %	-17,3 %
<b>RMI</b> (Source : CAF)	Nombre de <b>bénéficiaires</b> - fin mai 2010 :	34	0,0 %	+ 21,4 %
	Cumul 2010 des <b>prestations nettes versées</b> (en euros)	61 543,5	-	+ 6,6 %
<b>Commerce extérieur</b> (mouvements réels + mouvements d'entrepôt) (Source : Douanes)	<b>Importations (milliers d'euros)</b> Avril 2010 :	4 838	-51,0%	+ 13,2%
	Cumul annuel :	28 623	-	+ 50,4%
	<b>Exportations (milliers d'euros)</b> Avril 2010 :	0	-	-
	Cumul annuel :	1 253	-	-57,9 %
	<b>Déficit commercial (milliers d'euros)</b> Avril 2010 :	4 838	-48,8%	+ 17,3%
	Cumul annuel	27 370	-	+ 70,4%

## LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel	
<b>Pêche industrielle</b> (Source : Affaires maritimes)	<b>Débarquements</b> (en tonnes) Campagne 2009/2010	-	-	-	
	<b>Débarquements</b> (en tonnes) Début de la saison : Avril 2010	-	-	-	
<b>Trafic aéroportuaire</b> Aéroport de Saint-Pierre (Source : Aviation civile)	<b>Nombre de passagers</b> (arrivées + départs) Mai 2010 :	4 291	-6,9 %	+ 51,6 %	
	Cumul annuel :	19 226	-	+ 56,3 %	
	<b>Mouvements d'avions</b> Mai 2010 :	301	+11,1%	+ 5,6 %	
	Cumul annuel :	1 152	-	+ 4,9 %	
	<b>Fret et envois postaux</b> (en tonnes) Mai 2010 :	16,834	+ 12,2 %	+ 2,7 %	
	Cumul annuel :	87,807	-	+ 11,5 %	
<b>Trafic portuaire</b> Port de Saint-Pierre (Source : Capitainerie du Port)	<b>Mouvements de navires</b> Mai 2010 :	-	-	-	
	Cumul annuel :	-	-	-	
	<b>Fret</b> (en tonnes) Mai 2010 :	-	-	-	
	Cumul annuel :	-	-	-	

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)					
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

\* hors prime d'Etat

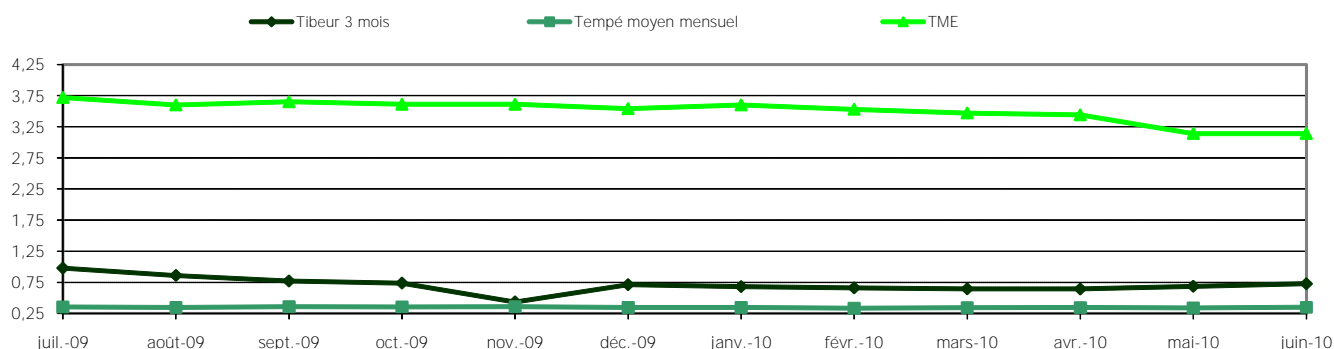
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (juin 2010)			
Mars	Avril	Mai	Juin	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3434%	0,3453%	0,3386%	0,3489%	0,4460%	0,7270%	1,0120%	1,2810%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mars	Avril	Mai	Juin	Mars	Avril	Mai	Juin
3,47%	3,44%	3,14%	3,14%	3,67%	3,64%	3,34%	3,34%

### Taux de l'usure (applicable à partir du troisième trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>					
Prêts à taux fixe		6,09%			
Prêts à taux variable		5,35%			
Prêts relais		5,96%			
<b>Autres prêts</b>					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,15%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,27%	Découverts en compte (1)		13,39%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,61%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

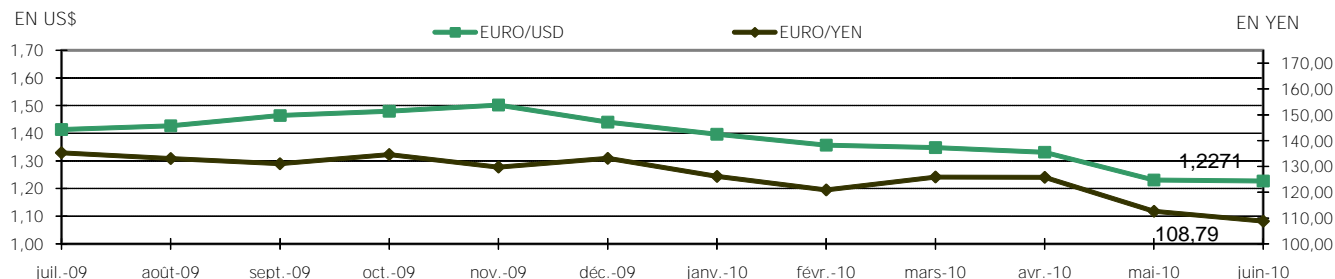
### Taux des marchés monétaires et obligataires



### Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2271	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,3808	EURO/SRD (Surinam)	3,35520
EURO/JPY (Japon)	108,7900	EURO/BWP (Botswana)	8,61920	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,18810
EURO/CAD (Canada)	1,289	EURO/SCR (Seychelles)	15,2257	EURO/DOP (Rép. Dom.)	45,0393
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,81750	EURO/MUR (Maurice)	39,6652	EURO/BBD (La Barbade)	2,44480
EURO/SGD (Singapour)	1,7160	EURO/BRL (Brésil)	2,2082	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,76220
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,5549	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,17690	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2767,06	EURO/XCD (Dominique)	3,3005	EURO/FC (Comores)	491,96775

### Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



### Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

<b>1 EURO =</b>	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK